

FABRICANTS & COMMERCES DE GROS

POUR VOTRE ACTIVITÉ

FAITES CONFIANCE À VOTRE ENTREPRENEUR D'ASSURANCES



ENTREPRISE

Ensemble, nous avons récemment fait le point sur vos assurances professionnelles et j'ai eu l'occasion de vous présenter MMA PRO-PME. Une assurance complète qui anticipe sur tous les aspects de votre activité professionnelle, avec des protections sur mesure, adaptées à chacune de vos spécificités.

Pour aller plus loin, je vous présente ce support interactif qui vous donnera une vision plus complète des solutions que je vous propose.

Bien entendu, je me tiens à votre disposition pour vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Votre Agent Général MMA

BONNE DÉCOUVERTE

LES GARANTIES FONDAMENTALES

POUR VOUS,
DES SOLUTIONS CIBLÉES

DÉTAIL DES FORMULES

VOTRE SANTÉ & PRÉVOYANCE

VOTRE RETRAITE

VOS SALARIÉS

VOS VÉHICULES

VOTRE AGENT & VOUS



Fabricants & Commerces de gros

Les garanties fondamentales

La Responsabilité Civile Professionnelle

- Un client en visite sur votre nouvelle chaîne de montage glisse sur le sol et se blesse.
- Les salariés de l'un de vos clients sont victimes d'une allergie suite à la manipulation de produits que vous avez fournis.
- La production est stoppée chez votre client en raison de pièces moteur défectueuses que vous avez montées sur ses machines.
- Un de vos salariés endommage le mobilier de réception du client qu'il livrait.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
COUVERT !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- Un court-circuit sur une machine interrompt votre chaîne de fabrication et vous perdez quinze jours de production.
- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre entrepôt impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne pouvez plus livrer et vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS
PERTES
SONT
COMPENSÉES !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Un dégât des eaux provoque un court-circuit. Les moteurs de vos chambres frigorifiques sont endommagés.
- Les imprimés que vous vous apprêtez à livrer sont dérobés dans votre camionnette.
- Des vandales s'introduisent dans votre atelier de fabrication et le saccagent.
- L'une de vos machines est inutilisable suite à un début d'incendie.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
INDEMNISÉ !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre entrepôt refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un de vos voisins se plaint du ronflement incessant des groupes froid de votre établissement.
- La machine que vous venez de vous faire livrer ne fonctionne pas et votre fournisseur refuse d'intervenir.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour vous garantir la protection la plus performante possible, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

Fabricants & Commerces de gros

Pour vous, des solutions ciblées

Le rééquipement à neuf

- L'une de vos presses hydrauliques, vieille de 5 ans, est détruite dans un incendie. Grâce à la garantie "Rééquipement à neuf Plus", vous êtes indemnisé au prix du neuf, sans vétusté. La fabrication peut ainsi reprendre, dans les plus brefs délais, avec une presse neuve et de qualité équivalente.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

La responsabilité environnementale et les pertes pécuniaires

- La rupture accidentelle d'un bac de stockage dans l'enceinte de votre établissement provoque une pollution des sols. Les frais de dépollution alors engagés, sur injonction du préfet, seront pris en charge.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les archives, moules et supports d'informations

- Fabricant de mobilier de jardin, un incendie détruit les moules indispensables à la poursuite de votre activité. Vous devez disposer rapidement d'un nouveau moule.



EN SAVOIR PLUS

VOS FRAIS SONT PRIS EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité Civile du Mandataire Social

- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Au plus près de vos besoins

Avec ses formules au choix et ses options à la carte, l'assurance MMA PRO-PME protège votre activité professionnelle.

	Formule n°1	Formule n°2	Formule n°3	Formule n°4	À la carte
Responsabilité Civile liée à l'activité professionnelle Y compris Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement et Responsabilité Environnementale Responsabilité Civile USA-CANADA en extension Responsabilité Civile des mandataires sociaux en extension	☒	☒	☒	☒	☒
Incendie, dégâts des eaux et autres liquides, liquides endommagés ou perdus, tempête, grêle, neige, avalanche, catastrophes naturelles Pertes d'exploitation en extension	☒	☒	☒	☒	☒
Dommages électriques Y compris matériel informatique fixe	☐	☒	☒	☒	☒
Vol et vandalisme Pertes d'exploitation en extension	☐	☒	☒	☒	☒
Bris de machines Pertes d'exploitation en extension Matériel portable en extension	☐	☒	☒	☒	☒
Perte de marchandises sous température régulée Pertes d'exploitation en extension	☐	☒	☒	☒	☒
Rééquipement à neuf (matériel de moins de 3 ans)	☐	☐	☒	☒	☒
Rééquipement à neuf Plus (matériel de moins de 6 ans)	☐	☐	☒	☒	☒
Pertes d'exploitation après accident, maladie	☐	☐	☐	☒	☒
Pertes d'exploitation après carence de fournisseur	☐	☐	☐	☒	☒
Autres risques⁽¹⁾ Pertes d'exploitation en extension	☐	☐	☐	☒	☒
Options	Aménagements extérieurs (enseignes, clôtures...)	☐	☐	☐	☐
	Biens professionnels transportés	☐	☐	☐	☐
	Assistance et honoraires d'expert⁽²⁾	☐	☐	☐	☐
	Protection juridique professionnelle⁽²⁾ Protection fiscale en extension	☐	☐	☐	☐



La fabrication, le commerce de gros, sont des activités qui réclament énergie et disponibilité. MMA ENTREPRISE l'a compris et assure tout ce qui est important pour vous et votre entreprise. Avec l'assurance MMA PRO-PME, **vous travaillez l'esprit libre et tranquille.**

RETOUR

MMA PRO-PME Assurément professionnel

Les garanties figurant à l'intérieur de chaque formule peuvent en général être souscrites ensemble ou séparément.

L'offre présentée ici n'est pas exhaustive. Pour connaître l'étendue des choix, consultez, gratuitement et sans engagement de votre part, votre Agent Général MMA.

(1) Autres risques couverts (effondrement d'un bâtiment, de racks, rayonnage, bris de marchandises entreposées, dommages électriques subis par du matériel en démonstration...). Pour connaître la liste de tous les événements couverts et ceux qui ne le sont pas, contactez votre Agent Général MMA.

(2) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

MMA ENTREPRISE sécurise Tout ce qui compte pour vous



Votre santé et votre prévoyance

Bien épaulé pour votre santé

Haut niveau de remboursements, conseils personnalisés, analyse de devis, information pour sélectionner l'hôpital le plus adapté... Avec MMA, votre famille et vous-même êtes parfaitement accompagnés.

Le maintien de votre niveau de vie

Une chute, un accident... et vous ne pouvez plus travailler.

MMA ENTREPRISE a prévu pour vous⁽¹⁾ :

- Des indemnités pour maintenir votre niveau de vie, et si nécessaire, des services qui faciliteront votre quotidien et celui de vos proches.
- Un capital en cas de décès pour préserver l'avenir de votre famille.



LE PLUS POUR LE PROFESSIONNEL

- Vous vous arrêtez pour un souci de santé en plein pic d'activité ? MMA ENTREPRISE en tient compte et augmente vos indemnités⁽¹⁾.

Avez-vous pensé aux avantages fiscaux Madelin ?

Demandez conseil à votre Agent Général MMA

Vous pensez à vos salariés, MMA ENTREPRISE aussi

Pour répondre à votre obligation de proposer une complémentaire Santé à tous vos salariés, MMA ENTREPRISE a conçu l'offre **AFFIPRO⁽²⁾** pour :

- vous offrir des garanties au prix le plus juste,
- faire bénéficier vos salariés d'une couverture santé adaptée.

MMA ENTREPRISE propose également d'autres solutions collectives dans les domaines de la prévoyance⁽²⁾, de la retraite⁽³⁾ ou de l'épargne salariale.

De plus, ces assurances vous offrent un cadre fiscal avantageux⁽⁴⁾...

Parlez-en à votre Agent Général MMA.



Vos véhicules

Voiture, utilitaire ou camionnette... Vous comptez chaque jour sur votre véhicule pour travailler. Avec MMA ENTREPRISE, votre investissement est protégé et votre mobilité toujours garantie.



LES PLUS POUR LE PROFESSIONNEL

- Des tarifs avantageux dont vous pouvez bénéficier avec l'Assurance Auto MMA spécial Pros⁽⁵⁾.
- Plusieurs véhicules ? MMA ENTREPRISE a les solutions pour assurer votre flotte.

Votre retraite

Professionnels, vos revenus vont diminuer de moitié à la retraite. Avec MMA ENTREPRISE, vous pouvez préparer votre complément de revenus à votre rythme. Vous déterminez le montant minimum à investir chaque année. Votre épargne est placée sur des supports dont la gestion est régulièrement primée par la presse spécialisée.

RETOUR

Vous avancez plus tranquille dans la vie

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) Contrats AFFIPRO santé collective et prévoyance collective co-assurés par MMA IARD et APGIS. Produits d'assurance distribués par votre Agent Général MMA.

La gestion des contrats d'assurance (adhésion, prestations, cotisations) est confiée à APGIS.

(3) Contrat retraite collective assuré et géré par Quatrem.

(4) Soumis à conditions.

(5) Offre soumise à conditions.

Un Entrepreneur d'assurances à vos côtés

Un véritable partenariat entre professionnels

Qui mieux qu'un chef d'entreprise pour comprendre un autre chef d'entreprise ? Responsable comme vous de sa propre structure, votre Agent Général MMA partage vos préoccupations, avec les mêmes obligations de réactivité et de qualité de service que vous vis-à-vis de vos clients. En professionnel de l'assurance et à l'écoute permanente de vos besoins, il saura vous proposer :

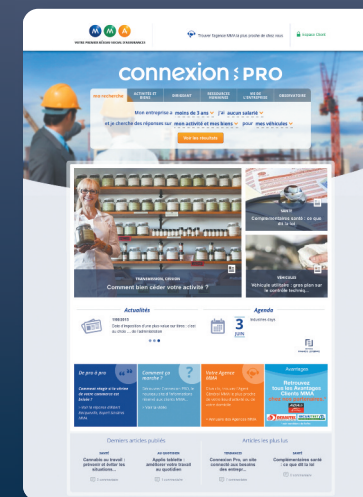
- un conseil objectif, basé sur une relation de confiance,
- un diagnostic précis des risques liés à votre métier,
- des solutions concrètes et toujours adaptées à votre réalité,
- un accompagnement dans le temps, pour répondre à chaque évolution de votre activité.



Un site d'informations réservé aux clients MMA ENTREPRISE⁽¹⁾

Connexion Pro

Vous trouverez des informations et conseils nécessaires à votre activité professionnelle : des sujets pratiques, des actualités, des vidéos, des avis d'experts...



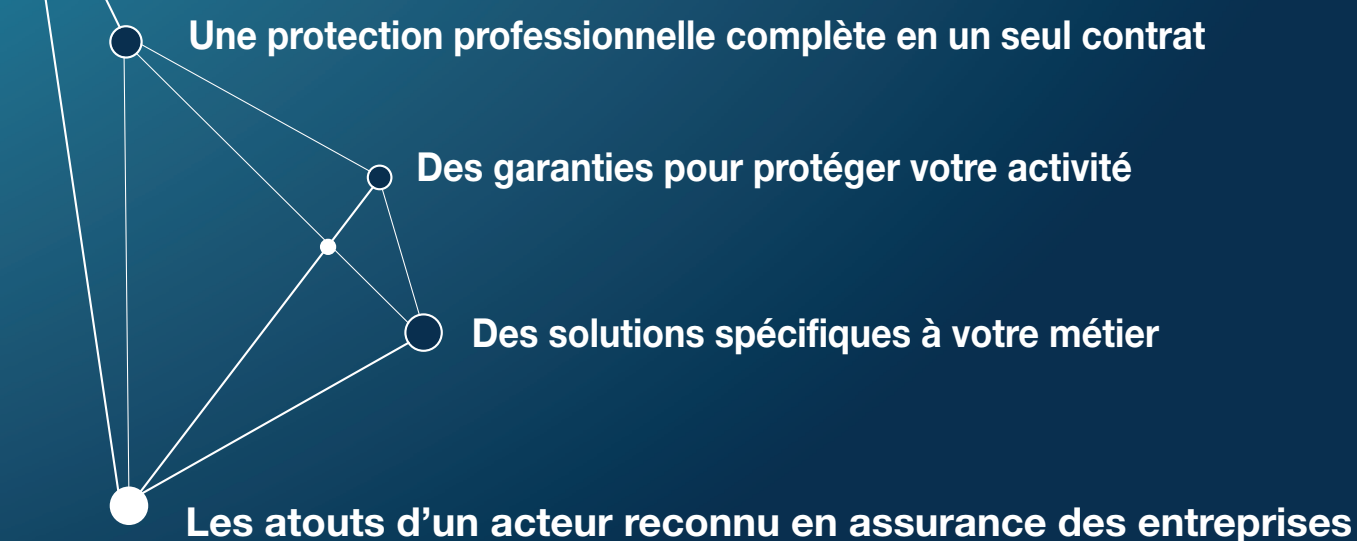
RETOUR

Vous évoluez parfaitement accompagné

(1) Services dédiés aux clients professionnels MMA ENTREPRISE, accessibles sous certaines conditions. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, contactez votre Agent Général MMA.

MMA PRO-PME

L'assurance multirisque des professionnels



Retrouvez-nous sur :

entreprise.mma.fr



MMA ENTREPRISE est une marque déposée par MMA IARD Assurances Mutuelles.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126.

MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 36 euros, RCS Le Mans 440 048 882.

MMA Vie Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118.

MMA Vie, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

DAS Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 142.

DAS, société anonyme au capital de 60 660 096 euros, RCS Le Mans 442 935 227. Sièges sociaux : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans cedex 2 - Entreprises régies par le code des assurances.

QUATREM Assurances Collectives, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 380 426 249 euros, RCS Paris B 412 367 724. Siège social : 59-61 rue Lafayette - 75009 Paris - Entreprise régie par le code des assurances.

NUM-PRO-11 (01/2016) - Document à caractère publicitaire.

ÉDITION JANVIER 2016

Fabricants & Commerces de gros

Les garanties fondamentales

La Responsabilité Civile Professionnelle

Dans le cadre de votre activité professionnelle, MMA PRO-PME répare tout dommage causé à un tiers, soit par vous-même, soit par l'un de vos salariés, soit encore par l'un de vos bâtiments ou équipements⁽¹⁾.



RETOUR

VOUS
ÊTES
COUVERT !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Un dégât des eaux provoque un court-circuit. Les moteurs de vos chambres frigorifiques sont endommagés.
- Les imprimés que vous vous apprêtez à livrer sont dérobés dans votre camionnette.
- Des vandales s'introduisent dans votre atelier de fabrication et le saccagent.
- L'une de vos machines est inutilisable suite à un début d'incendie.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- Un court-circuit sur une machine interrompt votre chaîne de fabrication et vous perdez quinze jours de production.
- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre entrepôt impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne pouvez plus livrer et vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS
PERTES
SONT
COMPENSÉES !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre entrepôt refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un de vos voisins se plaint du ronflement incessant des groupes froid de votre établissement.
- La machine que vous venez de vous faire livrer ne fonctionne pas et votre fournisseur refuse d'intervenir.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour vous garantir la protection la plus performante possible, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Fabricants & Commerces de gros

Les garanties fondamentales

La Responsabilité Civile Professionnelle

- Un client en visite sur votre nouvelle chaîne de montage glisse sur le sol et se blesse.
- Les salariés de l'un de vos clients sont victimes d'une allergie suite à la manipulation de produits que vous avez fournis.
- La production est stoppée chez votre client en raison de pièces moteur défectueuses que vous avez montées sur ses machines.
- Un de vos salariés endommage le mobilier de réception du client qu'il livrait.



VOUS
ÊTES
COUVERT !⁽¹⁾

EN SAVOIR PLUS

Les pertes d'exploitation

- Un court-circuit sur une machine interrompt votre chaîne de fabrication et vous perdez quinze jours de production.
- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre entrepôt impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne pouvez plus livrer et vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



VOS
PERTES
SONT
COMPENSÉES !⁽¹⁾

EN SAVOIR PLUS

Les dommages aux biens

Incendie, foudre, dégâts des eaux, bris de machines, vol, vandalisme...
Avec MMA PRO-PME, vous êtes couvert pour tout sinistre susceptible d'endommager vos locaux professionnels et l'ensemble des biens qu'ils abritent⁽¹⁾.



VOUS
ÊTES
INDEMNISÉ !⁽¹⁾

RETOUR

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre entrepôt refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un de vos voisins se plaint du ronflement incessant des groupes froid de votre établissement.
- La machine que vous venez de vous faire livrer ne fonctionne pas et votre fournisseur refuse d'intervenir.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



VOUS
ÊTES
DÉFENDU !⁽¹⁾

EN SAVOIR PLUS

Pour vous garantir la protection la plus performante possible, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Fabricants & Commerces de gros

Les garanties fondamentales

La Responsabilité Civile Professionnelle

- Un client en visite sur votre nouvelle chaîne de montage glisse sur le sol et se blesse.
- Les salariés de l'un de vos clients sont victimes d'une allergie suite à la manipulation de produits que vous avez fournis.
- La production est stoppée chez votre client en raison de pièces moteur défectueuses que vous avez montées sur ses machines.
- Un de vos salariés endommage le mobilier de réception du client qu'il livrait.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
COUVERT !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

Si vous avez une baisse ou une interruption d'activité due à un dommage sur vos biens professionnels ou à l'impossibilité d'accéder à vos locaux, MMA PRO-PME couvre vos charges fixes et votre bénéfice, le temps pour vous de reprendre votre activité. L'équilibre financier de votre entreprise est maintenu⁽¹⁾.



RETOUR

VOS
PERTES
SONT
COMPENSÉES !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Un dégât des eaux provoque un court-circuit. Les moteurs de vos chambres frigorifiques sont endommagés.
- Les imprimés que vous vous apprêtez à livrer sont dérobés dans votre camionnette.
- Des vandales s'introduisent dans votre atelier de fabrication et le saccagent.
- L'une de vos machines est inutilisable suite à un début d'incendie.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
INDEMNISÉ !⁽¹⁾

La protection juridique⁽²⁾

- Le bailleur de votre entrepôt refuse de prendre en charge les travaux de mises aux normes légales.
- Un de vos voisins se plaint du ronflement incessant des groupes froid de votre établissement.
- La machine que vous venez de vous faire livrer ne fonctionne pas et votre fournisseur refuse d'intervenir.
- Un de vos salariés conteste sa procédure de licenciement et vous attaque.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour vous garantir la protection la plus performante possible, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Fabricants & Commerces de gros

Les garanties fondamentales

La Responsabilité Civile Professionnelle

- Un client en visite sur votre nouvelle chaîne de montage glisse sur le sol et se blesse.
- Les salariés de l'un de vos clients sont victimes d'une allergie suite à la manipulation de produits que vous avez fournis.
- La production est stoppée chez votre client en raison de pièces moteur défectueuses que vous avez montées sur ses machines.
- Un de vos salariés endommage le mobilier de réception du client qu'il livrait.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
COUVERT !⁽¹⁾

Les pertes d'exploitation

- Un court-circuit sur une machine interrompt votre chaîne de fabrication et vous perdez quinze jours de production.
- L'explosion d'une conduite de gaz dans le quartier rend l'accès à votre entrepôt impossible. Le temps que les pompiers sécurisent les lieux, vous ne pouvez plus livrer et vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires.



EN SAVOIR PLUS

VOS
PERTES
SONT
COMPENSÉES !⁽¹⁾

Les dommages aux biens

- Un dégât des eaux provoque un court-circuit. Les moteurs de vos chambres frigorifiques sont endommagés.
- Les imprimés que vous vous apprêtez à livrer sont dérobés dans votre camionnette.
- Des vandales s'introduisent dans votre atelier de fabrication et le saccagent.
- L'une de vos machines est inutilisable suite à un début d'incendie.



EN SAVOIR PLUS

VOUS
ÊTES
INDEMNISÉ !⁽¹⁾

La protection juridique⁽¹⁾

De la simple information sur vos droits à la défense de vos intérêts devant les tribunaux, MMA PRO-PME vous accompagne sur le terrain juridique chaque fois que c'est nécessaire⁽²⁾.



RETOUR

VOUS
ÊTES
DÉFENDU !⁽¹⁾

Pour vous garantir la protection la plus performante possible, le contrat MMA PRO-PME intègre **les garanties socles de l'assurance professionnelle.**

RETOUR

MMA PRO-PME

Votre activité est bien assurée.

(1) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS.

(2) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Fabricants & Commerces de gros

Pour vous, des solutions ciblées

Le rééquipement à neuf

Zéro vétusté sur votre matériel professionnel détruit ou endommagé⁽¹⁾ : avec MMA PRO-PME, vous êtes indemnisé à hauteur de sa valeur à neuf⁽¹⁾ pour le matériel de moins de 3 ans ou de moins de 6 ans selon la garantie souscrite.



RETOUR

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

La responsabilité environnementale et les pertes pécuniaires

- La rupture accidentelle d'un bac de stockage dans l'enceinte de votre établissement provoque une pollution des sols. Les frais de dépollution alors engagés, sur injonction du préfet, seront pris en charge.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les archives, moules et supports d'informations

- Fabricant de mobilier de jardin, un incendie détruit les moules indispensables à la poursuite de votre activité. Vous devez disposer rapidement d'un nouveau moule.



EN SAVOIR PLUS

VOS FRAIS SONT PRIS EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité Civile du Mandataire Social

- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Fabricants & Commerces de gros

Pour vous, des solutions ciblées

Le rééquipement à neuf

- L'une de vos presses hydrauliques, vieille de 5 ans, est détruite dans un incendie. Grâce à la garantie "Rééquipement à neuf Plus", vous êtes indemnisé au prix du neuf, sans vétusté. La fabrication peut ainsi reprendre, dans les plus brefs délais, avec une presse neuve et de qualité équivalente.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

La responsabilité environnementale et les pertes pécuniaires

Le principe "pollueur payeur", c'est la mise en jeu de votre responsabilité environnementale. Cette garantie couvre les frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux qui vous incombent.



RETOUR

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

Les archives, moules et supports d'informations

- Fabricant de mobilier de jardin, un incendie détruit les moules indispensables à la poursuite de votre activité. Vous devez disposer rapidement d'un nouveau moule.



EN SAVOIR PLUS

VOS FRAIS SONT PRIS EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité Civile du Mandataire Social

- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

Fabricants & Commerces de gros

Pour vous, des solutions ciblées

Le rééquipement à neuf

- L'une de vos presses hydrauliques, vieille de 5 ans, est détruite dans un incendie. Grâce à la garantie "Rééquipement à neuf Plus", vous êtes indemnisé au prix du neuf, sans vétusté. La fabrication peut ainsi reprendre, dans les plus brefs délais, avec une presse neuve et de qualité équivalente.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

La responsabilité environnementale et les pertes pécuniaires

- La rupture accidentelle d'un bac de stockage dans l'enceinte de votre établissement provoque une pollution des sols. Les frais de dépollution alors engagés, sur injonction du préfet, seront pris en charge.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

Les archives, moules et supports d'informations

Si, lors d'un sinistre, vos dossiers, registres, répertoires, documents comptables, moules (y compris les gabarits et objets similaires) sont détruits, détériorés ou ont disparu, MMA PRO-PME prend en charge les frais de reconstitution des données ainsi que les frais de remplacement des supports matériels⁽¹⁾.



RETOUR

VOS FRAIS SONT PRIS EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité Civile du Mandataire Social

- Un de vos salariés vous reproche de ne pas respecter les règles en matière d'hygiène et de sécurité au sein de votre entreprise.
- Vous avez contracté des emprunts jugés disproportionnés par vos salariés qui mettent en avant une faute de gestion.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

Fabricants & Commerces de gros

Pour vous, des solutions ciblées

Le rééquipement à neuf

- L'une de vos presses hydrauliques, vieille de 5 ans, est détruite dans un incendie. Grâce à la garantie "Rééquipement à neuf Plus", vous êtes indemnisé au prix du neuf, sans vétusté. La fabrication peut ainsi reprendre, dans les plus brefs délais, avec une presse neuve et de qualité équivalente.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES RÉÉQUIPÉ !⁽¹⁾

La responsabilité environnementale et les pertes pécuniaires

- La rupture accidentelle d'un bac de stockage dans l'enceinte de votre établissement provoque une pollution des sols. Les frais de dépollution alors engagés, sur injonction du préfet, seront pris en charge.



EN SAVOIR PLUS

VOUS ÊTES INDEMNISÉ !⁽¹⁾

Les archives, moules et supports d'informations

- Fabricant de mobilier de jardin, un incendie détruit les moules indispensables à la poursuite de votre activité. Vous devez disposer rapidement d'un nouveau moule.



EN SAVOIR PLUS

VOS FRAIS SONT PRIS EN CHARGE !⁽¹⁾

La Responsabilité Civile du Mandataire Social

En tant que dirigeant, votre responsabilité civile personnelle peut être engagée pour les décisions prises. Vous pouvez être mis en cause par vos salariés, fournisseurs, clients ou actionnaires.



RETOUR

VOUS ÊTES PROTÉGÉ !⁽¹⁾

L'assurance MMA PRO-PME vous apporte **des réponses spécifiques** pour veiller à la protection de votre activité professionnelle.

RETOUR

MMA PRO-PME

Vous travaillez sereinement